

Programme de Formation

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Dirigeant d'entreprise.

Formation conçue pour un accompagnement individuel en face-à-face, avec des mises en pratique adaptées aux situations concrètes rencontrées par le dirigeant.



Objectifs pédagogiques

Renforcer l'impact et la posture du dirigeant lors de ses prises de parole en externe, afin de gagner en aisance, en assurance et en crédibilité.

Permettre au participant de structurer efficacement ses interventions institutionnelles, ses réunions et ses rendez-vous commerciaux, tout en maîtrisant les techniques verbales et non verbales nécessaires pour capter l'attention et convaincre son auditoire.

Développer la capacité à gérer le stress et le trac pour prendre la parole avec plus de fluidité, de présence et d'efficacité.



Description

La formation débute par un entretien préalable avec le dirigeant afin de comprendre son contexte, ses enjeux, ses objectifs de communication et les situations de prise de parole qu'il rencontre le plus souvent. Cette phase amont permet d'adapter le contenu et les exercices aux besoins réels du participant.

Le programme commence par un **diagnostic individuel**, avec analyse du style actuel de prise de parole et identification des axes de progrès. Ce diagnostic sert de base à la personnalisation des apports et des mises en situation.

La formation aborde ensuite les **fondamentaux de la communication orale**, en travaillant les dimensions verbales, para-verbales et non verbales : posture, voix, regard, gestuelle du dirigeant.

Un temps est consacré à la **structuration de l'intervention**, avec la définition de l'objectif et du message clé, puis la construction d'un pitch percutant articulé en accroche, corps et conclusion. Cette structuration est adaptée aux différents contextes du dirigeant : institutionnel, commercial ou interne/équipe.

Le programme traite également de la **gestion du stress et du trac** grâce à des techniques de respiration, d'ancrage et de préparation mentale, afin de sécuriser la prise de parole et de renforcer la confiance en soi.

La formation développe ensuite les leviers pour **capter et convaincre l'auditoire** : storytelling, art de la répartie, gestion des questions difficiles, posture d'intervention et développement de sa propre gestuelle.

Des **mises en situation filmées et débriefées** permettent d'expérimenter différents contextes de prise de parole : prise de parole institutionnelle, réunion externe et rendez-vous commercial. Ces séquences sont utilisées pour observer les acquis, identifier les points d'appui et ajuster les comportements.

Les séances alternent **apports théoriques** et **mises en pratique intensives**, afin de favoriser l'appropriation immédiate des techniques abordées.



Les exercices reposent sur des **scénarios ancrés dans le quotidien du dirigeant**, notamment dans des contextes institutionnels, de réunion ou commerciaux, pour garantir la transférabilité des acquis sur le terrain.

Tout au long de la journée, le formateur apporte des **feedbacks personnalisés** et construit avec le participant un **plan de progrès** adapté à son profil et à ses enjeux.

En fin de journée, un **bilan et un plan d'action individuel** sont réalisés afin de synthétiser les points forts et les axes de progrès identifiés, de définir un plan d'action personnalisé pour ancrer les acquis et de formaliser des engagements concrets à mettre en œuvre lors des prochaines prises de parole.

Une **remise d'un livret de synthèse et d'outils opérationnels** complète le dispositif pédagogique.

Modalités de suivi des apprenants et d'appréciation de la formation : évaluation formative par mises en situation et évaluation sommative par quiz, avec remise d'une attestation de formation.



Prérequis

Aucun pré-requis n'est demandé pour suivre cette formation.



Modalités pédagogiques

La formation est dispensée en présentiel, en individuel, sous forme de face-à-face pédagogique.

L'approche repose sur une alternance d'apports théoriques, de mises en pratique intensives et de mises en situation, afin de favoriser l'apprentissage par l'action et l'appropriation immédiate des techniques de prise de parole.

Les exercices sont construits à partir de scénarios concrets et réalistes, ancrés dans les situations professionnelles du dirigeant : prises de parole institutionnelles, réunions et rendez-vous commerciaux.

Un entretien préalable permet d'ajuster le déroulé, les exercices et les priorités pédagogiques au contexte réel du participant.

Des feedbacks personnalisés sont fournis tout au long de la formation, avec un plan de progrès individualisé et un bilan final orienté vers le passage à l'action.



Moyens et supports pédagogiques

Un livret de synthèse est remis au participant en fin de formation.

Des outils opérationnels sont fournis pour faciliter la mise en application des acquis dans les situations de prise de parole du quotidien.

Les mises en situation peuvent être filmées afin de permettre un débriefing précis et un travail ciblé sur les comportements verbaux et non verbaux.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation des acquis comporte une **évaluation formative** par mises en situation et une **évaluation sommative** sous forme de quiz.

Un bilan final permet de synthétiser les points forts, les axes de progrès et le plan d'action individuel à mettre en œuvre à l'issue de la formation.

Une attestation de formation est remise au participant.



Informations sur l'admission

Un entretien préalable avec le dirigeant est prévu afin de cerner les enjeux, les attentes et les contextes de prise de parole à travailler.

L'admission s'inscrit dans une logique d'analyse du besoin et de personnalisation du parcours en fonction des situations professionnelles annoncées.



Informations sur l'accessibilité

Une étude de faisabilité est réalisée afin d'adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation à la situation de handicap annoncée.

Les aménagements sont envisagés au cas par cas pour permettre, autant que possible, l'accessibilité des

conditions de formation et d'évaluation.